Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2026/2830

26.5.2026

Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur la révision du plan de travail 2025-2027 pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse

(C/2026/2830)

LE CONSEIL ET LES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES, RÉUNIS AU SEIN DU CONSEIL,

RAPPELANT CE QUI SUIT:

1. La stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse 2019-2027 ([1]) invite les États membres et la Commission européenne, dans le cadre de leurs domaines de compétence respectifs, à mettre en œuvre de manière effective la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse dans l'ensemble de l'UE et dans les États membres au moyen d'instruments spécifiques, notamment les plans de travail pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse.

2. La mise en œuvre de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse repose sur des périodes de travail de trois ans s'étendant chacune sur deux trios de présidences. Les priorités et les actions menées pendant ces périodes de travail respectives sont présentées dans les plans de travail pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse. Ces plans devraient s'appuyer sur les principes directeurs et les priorités de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse, en traitant également les questions liées à la jeunesse dans d'autres formations et instances préparatoires du Conseil dans les domaines d'action concernés.

3. Les plans de travail pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse sont des instruments destinés à orienter les États membres, la Commission et toutes les parties prenantes vers la réalisation, conformément au principe de subsidiarité, des objectifs de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse, y compris le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse et les objectifs pour la jeunesse européenne, qui font partie intégrante de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse.

PRENNENT NOTE DE CE QUI SUIT:

4. Le Conseil élabore le plan de travail pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse pour la période en cours (2025-2027) sur la base des informations communiquées par le trio de présidences actuel, à savoir la Pologne, le Danemark et Chypre, ainsi que par le trio suivant composé de l'Irlande, de la Lituanie et de la Grèce.

5. Les priorités et les actions présentées dans ce plan de travail triennal révisé pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse reflètent les travaux de l'actuel trio de présidences (Pologne, Danemark et Chypre) et ceux du prochain trio de présidences (Irlande, Lituanie et Grèce). Ce plan de travail couvre le reste de la phase de mise en œuvre de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse 2019-2027.

6. La communication de la Commission sur l'héritage de l'Année européenne de la jeunesse 2022 ([2]), ainsi que les conclusions du Conseil ([3]) adoptées en réponse à cette communication, et le rapport de la Commission ([4]) sur l'évaluation intermédiaire de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse 2019-2027 ont fourni des données permettant de renforcer encore la mise en œuvre de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse, notamment en accélérant davantage les travaux visant à réaliser les objectifs d'intégration et de participation des jeunes, y compris au moyen du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse et par la mise en œuvre de l'évaluation d'impact du point de vue des jeunes au niveau européen.

([1]) Résolution du Conseil de l'Union européenne et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur un cadre pour la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse: la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse 2019-2027 (JO C 456 du 18.12.2018, p. 1).

([2]) Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions relative à l'Année européenne de la jeunesse 2022, COM(2024) 1 final.

([3]) Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur l'héritage de l'Année européenne de la jeunesse 2022 (JO C, C/2024/3543, 31.5.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2024/3543/oj).

([4]) Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions sur l'évaluation intermédiaire de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse 2019-2027, COM(2024) 162 final.

7. L'évaluation finale du programme Erasmus+ 2014-2020 et l'évaluation intermédiaire du programme Erasmus+ 2021-2027 ([5]) mettent en évidence les bonnes performances du programme dans le secteur de la jeunesse, où le programme a contribué au développement des compétences sociales, civiques et entrepreneuriales des participants et a fourni un soutien ciblé aux jeunes participants et aux organisations de jeunesse, grâce à une stratégie d'inclusion spécifique pour la période 2014-2020 et à son cadre de mesures d'inclusion pour la période 2021-2027.

8. L'évaluation intermédiaire du programme «Corps européen de solidarité» 2021-2027 ([6]) souligne l'impact considérable de ce programme pour ce qui est de promouvoir l'inclusion, en particulier chez les jeunes moins favorisés, la diversité et la participation démocratique, renforçant les valeurs européennes et le sentiment d'identité européenne.

9. Les conclusions susmentionnées de l'évaluation à mi-parcours des deux programmes ont été intégrées lors de l'élaboration de la proposition Erasmus+ 2028-2034.

10. La Commission peut soutenir et compléter les actions des États membres prévues dans ce plan de travail pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse:

a) en favorisant et en facilitant la coopération et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, en soutenant la mobilité des jeunes et des animateurs socio-éducatifs, et en encourageant la participation des jeunes à la vie démocratique et civique ainsi qu'en soulignant l'importance des consultations auprès des jeunes;

b) en soutenant la mise en œuvre de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse au moyen des structures et des outils existants, y compris le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, le portail européen de la jeunesse, le coordinateur européen des activités relatives à la jeunesse et des activités d'apprentissage mutuel telles que les groupes d'experts, les activités d'apprentissage entre pairs et le conseil entre pairs, ainsi que par des initiatives plus récentes, telles que le groupe des acteurs de la jeunesse de l'UE ([7]), le comité consultatif des jeunes auprès de la présidence de la Commission ([8]), le réseau de la Commission pour la jeunesse, les dialogues stratégiques en faveur de la jeunesse avec les commissaires et l'évaluation d'impact du point de vue des jeunes de la Commission;

c) en facilitant la transmission régulière d'informations actualisées par les États membres et des échanges réguliers avec ceux-ci sur les priorités, les expériences et les bonnes pratiques en matière de politiques en faveur de la jeunesse menées au niveau national, par exemple en ce qui concerne les consultations auprès des jeunes, et les besoins de coopération, par l'intermédiaire du Wiki pour les jeunes, du tableau de bord de la jeunesse européenne ([9]) et des indicateurs relatifs à la jeunesse, ainsi que d'enquêtes, d'études et de recherches;

d) en apportant une contribution au moyen des programmes actuels de l'Union européenne concernant la jeunesse, en particulier les programmes Erasmus+ et le corps européen de solidarité, ainsi que par le biais de partenariats et d'une coopération avec d'autres organisations internationales, notamment le Conseil de l'Europe, l'OCDE et les Nations unies.

11. Le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse doit continuer à évoluer et à croître conformément à la résolution du Conseil sur la gouvernance du dialogue de l'Union européenne en faveur de la jeunesse ([10]), à l'évaluation à mi-parcours de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse et aux propositions des conférences européennes de la jeunesse, notamment:

a) en préservant les progrès réalisés en matière d'inclusion au cours des cycles précédents, y compris en renforçant encore la participation des groupes de jeunes sous-représentés, notamment les jeunes moins favorisés;

([5]) Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions sur l'évaluation intermédiaire du programme Erasmus+ 2021-2027 et l'évaluation finale du programme Erasmus+ 2014-2020, COM (2025) 395 final; document de travail des services de la Commission accompagnant le rapport de la Commission sur l'évaluation intermédiaire du programme Erasmus+ 2021-2027 et l'évaluation finale du programme Erasmus+ 2014-2020, SWD(2025) 186 final.

([6]) Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions sur l'évaluation intermédiaire du programme «Corps européen de solidarité» 2021-2027 et l'évaluation finale du programme «Corps européen de solidarité» 2018-2020, COM(2025) 144 final.

([7]) Groupe des acteurs de la jeunesse de l'UE - Portail européen de la jeunesse - https://youth.europa.eu/strategy/euyouthstakeholders-group_fr

([8]) Comité consultatif des jeunes auprès de la présidence - Portail européen de la jeunesse - https://youth.europa.eu/strategy/pyab_fr

([9]) Eurostat, Enfants et jeunesse, Tableau de bord de la jeunesse européenne.

([10]) Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil révisant les lignes directrices pour la gouvernance du dialogue de l'Union européenne en faveur de la jeunesse (JO C, C/2025/3130, 2.6.2025, ELI: http://data.europa.eu/eli/rd/C/2025/3130/oj).

b) en partageant les résultats et les recommandations avec les décideurs politiques et les autres parties prenantes à tous les niveaux et en sensibilisant au dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, y compris par une mobilisation accrue des outils d'information et des canaux de communication existants au niveau de l'UE pour les jeunes, en vue d'augmenter l'impact, la visibilité et la communication;

c) en améliorant la surveillance à tous les niveaux et en veillant à ce que les participants et les parties prenantes soient mieux informés du suivi aux niveaux européen, national, régional et local;

d) en poursuivant les efforts visant à accroître l'impact du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, notamment en alignant les consultations du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse sur le programme d'action de la Commission et en assurant un lien étroit avec le programme de travail de la Commission, dans la mesure du possible, afin de maximiser l'efficacité et l'efficience.

12. En 2025 et 2026, un processus d'écoute et de cocréation associant tous les acteurs de la jeunesse, y compris un réexamen des objectifs pour la jeunesse européenne, est mené par la Commission en vue de l'élaboration de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse au-delà de 2027. Ce processus impliquera la mobilisation du groupe des acteurs de la jeunesse de l'UE et d'autres groupes, des réunions et des événements tels que la Semaine européenne de la jeunesse 2026 et une consultation publique en ligne, ainsi que le 11e cycle de consultations du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse et les 11e et 12e cycles des conférences de l'UE en faveur de la jeunesse.

13. Les résultats de la 4e convention européenne sur l'animation socio-éducative ([11]), organisée en mai 2025 par le gouvernement maltais - *Aġenzija Żgħażagħ* (l'Agence nationale de la jeunesse de Malte) -, l'Agence des programmes de l'Union européenne (EUPA) pour Malte, ainsi que par le partenariat pour la jeunesse entre l'UE et le Conseil de l'Europe, mettent en exergue la valeur et l'efficacité de l'animation socio-éducative en Europe et montrent que cette dernière est un pilier fondamental de l'avenir de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse.

INVITENT LES PRÉSIDENCES DU CONSEIL DES 11e et 12e CYCLES DU DIALOGUE DE L'UE EN FAVEUR DE LA JEUNESSEÀ:

14. offrir aux États membres et aux parties prenantes dans le domaine de la jeunesse la possibilité de débattre de l'avenir de la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse après 2027, y compris dans le cadre du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse et avec le soutien de la Commission européenne, afin de permettre les meilleures synergies possibles avec la nouvelle génération de programmes et d'atteindre le double objectif d'une participation significative des jeunes et de l'intégration de la jeunesse.

15. apporter, sur la base des structures et de l'expertise existantes, un soutien à l'élaboration d'une stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse simple, ciblée et globale pour l'ensemble des ministères et des acteurs concernés, y compris les jeunes eux-mêmes, en veillant à l'efficacité transversale et en l'ancrant dans les principes d'accessibilité, de respect de la diversité, d'inclusivité, de participation à la vie démocratique et d'engagement civique.

INVITENT LES ÉTATS MEMBRES ET LA COMMISSION EUROPÉENNE, CONFORMÉMENT AU PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ ET DANS LEURS DOMAINES DE COMPÉTENCE RESPECTIFS, À:

16. assurer une consultation intersectorielle, dans la mesure du possible, au stade précoce de la conception de la prochaine stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse et des objectifs pour la jeunesse européenne, afin de soutenir davantage l'objectif d'intégration de la jeunesse dans tous les domaines d'action en tant que pilier fondamental de la future stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse.

([11]) https://pjp-eu.coe.int/en/web/youth-partnership/4th-european-youth-work-convention-

Révision du plan de travail 2025-2027 pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse ([1])					
Date	Méthode de travail/Instrument	Objectif indicatif et résultats	Objectifs pour la jeunesse correspondants	Lien avec le cadre pour l'établissement d'un programme de travail européen sur l'animation socio-éducative ([2])	Proposé par
		PL, DK, CY Thème général: Connecter l'UE avec la jeunesse Objectif pour la jeunesse européenne n° 1			
2025 (1er semestre)	Conclusions du Conseil sur une communauté de jeunes européens incarnant les valeurs européennes pour une Europe commune et sûre	Approbation par le Conseil	Objectif pour la jeunesse européenne n° 1: Connecter l'UE avec la jeunesse	entre autres: Paragraphe 2, paragraphe 4, paragraphe 5	PL
2025 (1er semestre)	Résolution du Conseil révisant les lignes directrices pour la gouvernance du dialogue de l'Union européenne en faveur de la jeunesse	Approbation par le Conseil	Tous les objectifs pour la jeunesse européenne		PL
2025 (1er semestre)	Conférence de l'UE en faveur de la jeunesse (Lublin, 2-5 mars 2025)	Renforcer l'identité européenne des jeunes Européens sur la base des valeurs consacrées par les traités, mener le processus de consultation relatif au dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse et promouvoir les recommandations des délégués de la jeunesse	Objectif pour la jeunesse européenne n° 1: Connecter l'UE avec la jeunesse		PL

Révision du plan de travail 2025-2027 pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse ([1])					
Date	Méthode de travail/Instrument	Objectif indicatif et résultats	Objectifs pour la jeunesse correspondants	Lien avec le cadre pour l'établissement d'un programme de travail européen sur l'animation socio-éducative ([2])	Proposé par
2025 (1er semestre)	Réunion des directeurs généraux de la jeunesse (Lublin, 5-6 mars 2025)	Discussions sur l'avenir des programmes de l'UE en faveur de la jeunesse, à savoir Erasmus+ et CES; réexamen de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse 2019-2027; intégration des points de vue des jeunes dans l'élaboration des politiques aux niveaux local, national et européen	Objectif pour la jeunesse européenne no 1: Connecter l'UE avec la jeunesse		PL
Bruxelles, 27-28 mars 2025	1re réunion du groupe des acteurs de la jeunesse de l'UE	Faciliter les échanges et les consultations auprès des jeunes sur les initiatives à venir. Au cours de la première réunion de deux jours, les participants ont reçu des informations sur les principales initiatives en faveur de la jeunesse et des compétences, partagé des bonnes pratiques et contribué à l'élaboration de la future stratégie sur l'équité intergénérationnelle et de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse à venir.	Tous les objectifs pour la jeunesse européenne Objectif pour la jeunesse européenne no 1: Connecter l'UE avec la jeunesse		COM
2025 (1er semestre)	Adoption du rapport de l'UE sur la jeunesse			Paragraphe 35	COM
2025 (1er semestre)	Activité d'apprentissage entre pairs sur l'intégration de la dimension jeunesse	Mieux faire connaître les approches et les mécanismes d'intégration de la dimension jeunesse ainsi que le lien avec un dialogue de l'UE renforcé en faveur de la jeunesse, et échanger des expériences en la matière		Paragraphe 28	COM

Révision du plan de travail 2025-2027 pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse ([1])					
Date	Méthode de travail/Instrument	Objectif indicatif et résultats	Objectifs pour la jeunesse correspondants	Lien avec le cadre pour l'établissement d'un programme de travail européen sur l'animation socio-éducative ([2])	Proposé par
2025 (1er semestre)	Quatrième convention européenne sur l'animation socio-éducative «Youthwork Xcelerate» (Malte, 28-30 mai 2025)	Œuvrer à l'élaboration d'une proposition de cadre stratégique européen visant à mettre en œuvre les politiques concernant l'animation socio-éducative et à reconnaître des pratiques de haute qualité dans ce domaine		Paragraphe 31	MT, partenariat pour la jeunesse entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, COM
2025 (2e semestre)	Séminaire/atelier/webinaire sur le rapport de l'UE sur la jeunesse	Communiquer les principales informations sur l'état d'avancement de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse et sur la situation des jeunes		Paragraphe 35	COM
8 juillet 2025, en ligne	2e réunion du groupe des acteurs de la jeunesse de l'UE	La deuxième réunion a permis de faire le point sur les initiatives de l'UE en faveur de la jeunesse, y compris le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, l'évaluation d'impact du point de vue des jeunes de la Commission, les dialogues stratégiques en faveur de la jeunesse et le comité consultatif des jeunes auprès de la présidence, et de recueillir dans le même temps des contributions relatives au plan d'action sur le socle européen des droits sociaux et à la stratégie de l'UE en faveur de la société civile.			COM
2025 (2e semestre)	Conférence de l'UE en faveur de la jeunesse axée sur le programme Erasmus+ pour la période 2028-2034 et sur la participation des jeunes à la démocratie (Copenhague, 21-23 septembre 2025)	Accroître la participation des jeunes à la démocratie	Objectif pour la jeunesse européenne no 9: Espaces et participation pour tous Objectif pour la jeunesse européenne no 11: Organisations de jeunesse et programmes européens	Paragraphe 33	DK

Révision du plan de travail 2025-2027 pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse ([1])

Date	Méthode de travail/Instrument	Objectif indicatif et résultats	Objectifs pour la jeunesse correspondants	Lien avec le cadre pour l'établissement d'un programme de travail européen sur l'animation socio-éducative ([2])	Proposé par
2025 (2e semestre)	Réunion des directeurs généraux de la jeunesse axée sur le prochain programme Erasmus+ (2028-2034) et sur la participation des jeunes à la démocratie (Copenhague, 22-23 septembre 2025)	Accroître la participation des jeunes à la démocratie	Objectif pour la jeunesse européenne no 9: Espaces et participation pour tous Objectif pour la jeunesse européenne no 11: Organisations de jeunesse et programmes européens		DK
2025 (2e semestre)	Création d'un groupe de travail dirigé par des jeunes pour la révision des objectifs pour la jeunesse européenne	Veiller à ce que le processus de révision des objectifs pour la jeunesse européenne soit mené par les jeunes à toutes les étapes, tant au niveau de la rédaction que des décisions concernant la méthodologie. Le groupe de travail a été créé par le biais d'un appel ouvert géré par le Forum européen de la jeunesse. La Commission fournit un soutien financier et logistique. La première réunion a eu lieu en décembre 2025.	Tous les objectifs pour la jeunesse Objectif pour la jeunesse européenne no 1: Connecter l'UE avec la jeunesse	Paragraphe 29, paragraphe 36	COM
6 novembre 2025, en ligne	3e réunion du groupe des acteurs de la jeunesse de l'UE	Consultation dans le cadre du processus de cocréation avec tous les acteurs en vue de la préparation de la prochaine stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse. La troisième réunion a permis d'examiner les progrès accomplis en ce qui concerne les principales initiatives de l'UE en faveur de la jeunesse et les priorités à venir, y compris les préparatifs en vue de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse pour l'après 2027. Les parties prenantes ont pris connaissance du processus décisionnel de l'UE et ont été consultées au sujet de l'initiative sur la transférabilité des compétences qui fait actuellement l'objet d'une évaluation d'impact du point de vue des jeunes.			COM
2026 (1er semestre) avril	Semaine européenne de la jeunesse 2026	La Commission européenne organise la Semaine européenne de la jeunesse tous les deux ans afin de célébrer et de promouvoir l'engagement et la participation des jeunes ainsi que la citoyenneté active. Cette semaine comprendra également une réunion en présentiel des groupes de travail nationaux pour le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse.	Tous les objectifs pour la jeunesse européenne	Paragraphe 28	COM

Révision du plan de travail 2025-2027 pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse ([1])					
Date	Méthode de travail/Instrument	Objectif indicatif et résultats	Objectifs pour la jeunesse correspondants	Lien avec le cadre pour l'établissement d'un programme de travail européen sur l'animation socio-éducative ([2])	Proposé par
2026 (1er semestre)	Résolution sur le plan de travail 2025-2027 pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse (révision)	Approbation par le Conseil	Tous les objectifs pour la jeunesse européenne	Paragraphe 36	CY
2026 (1er semestre)	Résolution sur les résultats du 11e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse	Approbation par le Conseil	Objectif pour la jeunesse européenne no 1: Connecter l'UE avec la jeunesse	Paragraphe 13, point a), paragraphe 14, paragraphe 29, paragraphe 36	CY
2026	Réunion du groupe des acteurs de la jeunesse de l'UE (au moins une réunion par an)	Faciliter les échanges et les consultations auprès des jeunes sur les initiatives à venir	Tous les objectifs pour la jeunesse européenne Objectif pour la jeunesse européenne no 1: Connecter l'UE avec la jeunesse		COM
2026 (1er semestre)	Dialogue stratégique en faveur de la jeunesse «Young Voices for the Ocean» (Ayia Napa, 19 mars 2026)	Dialogue stratégique en faveur de la jeunesse «Young Voices for the Ocean» avec les commissaires Kadis et Micallef dans le cadre de la conférence de l'UE en faveur de la jeunesse	Objectif pour la jeunesse européenne no 1: Connecter l'UE avec la jeunesse		COM

ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2026/2830/oj

Révision du plan de travail 2025-2027 pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse ([1])					
Date	Méthode de travail/Instrument	Objectif indicatif et résultats	Objectifs pour la jeunesse correspondants	Lien avec le cadre pour l'établissement d'un programme de travail européen sur l'animation socio-éducative ([2])	Proposé par
2026 (1er semestre)	Conférence de l'UE en faveur de la jeunesse (Nicosie, 17-20 mars 2026 et en ligne)	Conclure le 11e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse; examiner la priorité chypriote (c'est-à-dire veiller à ce que les politiques soient adaptées aux jeunes) et l'avenir de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse. La participation des commissaires Kadis et Micallef concorde avec les finalités de l'objectif pour la jeunesse no 1: Connecter l'UE avec la jeunesse.	Objectif pour la jeunesse européenne no 1: Connecter l'UE avec la jeunesse	Paragraphe 10, point d), paragraphe 26	CY
2026 (1er semestre)	Réunion des directeurs généraux de la jeunesse (Nicosie, 19-20 mars 2026 et en ligne)	Discussions sur l'objectif pour la jeunesse européenne no 1: connecter l'Union européenne avec la jeunesse et, surtout, de quelle manière garantir que les politiques sont adaptées aux jeunes aux niveaux national et de l'UE, ainsi que l'avenir de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse	Objectif pour la jeunesse européenne no 1: connecter l'UE avec la jeunesse		CY
2026 (1er-2e semestre)	Consultations auprès des jeunes sur la prochaine stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse	De nombreuses consultations auprès des jeunes sont prévues entre mars et octobre 2026 en vue de guider les travaux relatifs à la communication de la Commission sur la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse pour l'après 2027, au moyen également du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse		Paragraphe 36	COM
IE, LT, EL Thème général: Information et dialogue constructif Objectif pour la jeunesse européenne no 4					
2026 (2e semestre)	Conclusions du Conseil intitulées «Donner aux jeunes les moyens d'évoluer et de s'épanouir dans un environnement en constante évolution, complexe et saturé d'informations»	Approbation par le Conseil	Objectif pour la jeunesse européenne no 4: Information et dialogue constructif	Paragraphe 29	IE

Révision du plan de travail 2025-2027 pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse ([1])					
Date	Méthode de travail/Instrument	Objectif indicatif et résultats	Objectifs pour la jeunesse correspondants	Lien avec le cadre pour l'établissement d'un programme de travail européen sur l'animation socio-éducative ([2])	Proposé par
2026 (2e semestre)	Conclusions du Conseil intitulées «Veiller à ce que les jeunes en Europe disposent d'espaces sûrs et accessibles pour se réunir, interagir et tisser des liens»	Approbation par le Conseil	Objectif pour la jeunesse européenne no 4: Information et dialogue constructif	Paragraphe 29	IE
2026 (2e semestre)	Conférence de l'UE en faveur de la jeunesse 27-30 septembre 2026	Conférence de l'UE en faveur de la jeunesse et réunion des directeurs généraux (*évent.*) Recommandations politiques Échange de bonnes pratiques	Tous les objectifs pour la jeunesse européenne	Paragraphe 26, paragraphe 28, paragraphe 34	IE, COM
2026 (2e semestre)	Activité d'apprentissage entre pairs sur les politiques locales en faveur de la jeunesse	Mieux faire connaître les politiques locales en faveur de la jeunesse et échanger des expériences et des bonnes pratiques en la matière	Objectif pour la jeunesse européenne no 3: Sociétés inclusives	Paragraphe 28	BG
2027 (1er semestre)	Conclusions du Conseil sur l'autonomisation des jeunes à l'ère numérique: renforcer la résilience psychologique, civique et démocratique en Europe	Approbation par le Conseil	Objectif pour la jeunesse européenne no 4: Information et dialogue constructif	Paragraphe 6, paragraphe 34	LT

Révision du plan de travail 2025-2027 pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse ([1])					
Date	Méthode de travail/Instrument	Objectif indicatif et résultats	Objectifs pour la jeunesse correspondants	Lien avec le cadre pour l'établissement d'un programme de travail européen sur l'animation socio-éducative ([2])	Proposé par
2027 (1er semestre)	Conférence sur le thème «Assurer la résilience des jeunes dans le contexte de la numérisation».	Conférence de l'UE en faveur de la jeunesse et réunion des directeurs généraux (évent.) Recommandations politiques Échange de bonnes pratiques	Objectif pour la jeunesse européenne no 4: Information et dialogue constructif	Paragraphe 6, paragraphe 34	LT
2027	Réunion du groupe des acteurs de la jeunesse de l'UE (au moins une réunion par an)				COM
2027 (1er semestre)	Communication de la Commission sur la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse au-delà de 2027			Paragraphe 11, paragraphe 13, point a), paragraphe 15, paragraphe 26, paragraphe 36	COM
2027	Activité d'apprentissage entre pairs (sujet à définir)			Paragraphe 29	COM
2027 (2e semestre)	(*évent.*) Résolution du Conseil sur le 12e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse	Approbation par le Conseil	Objectif pour la jeunesse européenne no 4: Information et dialogue constructif Sous-objectifs à décider par le groupe de pilotage européen du 12e cycle		EL

Révision du plan de travail 2025-2027 pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse [1]					
Date	Méthode de travail/Instrument	Objectif indicatif et résultats	Objectifs pour la jeunesse correspondants	Lien avec le cadre pour l'établissement d'un programme de travail européen sur l'animation socio-éducative [2]	Proposé par
2027 (2e semestre)	Conférence sur le thème «Donner aux jeunes les moyens d'être des utilisateurs et des producteurs d'informations critiques et responsables» (le thème de la conférence sera déterminé en fonction des sous-objectifs choisis en collaboration avec le groupe de pilotage européen du 12e cycle)	Recommandations politiques Échange de bonnes pratiques	Objectif pour la jeunesse européenne no 4: Information et dialogue constructif Sous-objectifs à décider par le groupe de pilotage européen du 12e cycle	Paragraphe 6, paragraphe 10, point a), paragraphe 21	EL
2027 (2e semestre)	Conférence ministérielle informelle ou réunion de haut niveau ou réunion des directeurs généraux de la jeunesse	Échange d'idées entre les directeurs généraux sur les priorités de la Grèce	Le thème de la réunion des directeurs généraux sera déterminé en fonction des priorités de la présidence grecque et de l'objectif pour la jeunesse européenne no 4: Information et dialogue constructifs (12e cycle)		EL
2027 (2e semestre)	(*évent.*) Résolution du Conseil sur la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse au-delà de 2027	Approbation par le Conseil	Tous les objectifs pour la jeunesse européenne	Paragraphe 6, paragraphe 10, point a), paragraphe 11, paragraphe 13, point a), paragraphe 15, paragraphe 21, paragraphe 26, paragraphe 36	EL

[1] Élaborée par la présidence chypriote sur la base des informations actualisées communiquées par la Commission et les trios de présidences PL-DK-CY et IE-LT-EL.
[2] Voir la résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, relative au cadre pour l'établissement d'un programme de travail européen sur l'animation socio-éducative (JO C 415 du 1.12.2020, p. 1).

ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2026/2830/oj